AVENANT DU 22 MAI 2017

A LA CONVENTION COLLECTIVE DE LA METALLURGIE DE L'OISE

GARANTIES ANNUELLES DE REMUNERATION

г	٠.	٠.		
г	п	ш	re	

L'U.I.M.M. PICARDIE, d'une part,

Et

LES ORGANISATIONS SYNDICALES SOUSSIGNEES, d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1

Conformément à l'article 2, de l'Avenant « Mensuels » de la Convention Collective de la Métallurgie de l'Oise, les Garanties Annuelles de Rémunération concernent les mensuels à l'exclusion des apprentis qui bénéficient des dispositions particulières de l'Avenant « Apprentis ».

Les Garanties Annuelles de Rémunération étant fixées pour la durée légale du travail, leurs montants doivent être adaptés en fonction de l'horaire de travail effectif, et en conséquence, supporter les éventuelles majorations pour heures supplémentaires.

Les montants retenus pour les Garanties Annuelles de Rémunération à compter de l'année 2017 sont inscrits en Annexe.

Article 2

Conformément à l'article L. 2231-5 du code du travail, le texte du présent avenant sera notifié à chacune des Organisations représentatives.

Conformément aux articles L. 2231-6 et D. 2231-2 du code du travail, le texte du présent avenant sera déposé auprès des services centraux du Ministre chargé du travail et du Conseil de prud'hommes de Beauvais.

Fait à Fitz James, le 22 mai 2017

Pour l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie Picardie Représentée par Monsieur Fabrice BERTRAND

Pour la C.F.D.T. Monsieur Stéphane MACIAG

Pour la C.F.T.C.

Monsieur Vincent DURAND

Pour la C.F.E./C.G.C.

Monsieur Franck ARCHAMBAULT

Pour la C.G.T Monsieur Chedli BERREDJEB

Pour la Fédération Confédérée F.O. de la Métallurgie

M. Eddie ABABSA

CONVENTION COLLECTIVE DE LA METALLURGIE DE L'OISE

BAREME DES GARANTIES ANNUELLES DE REMUNERATION OUVRIERS — ATAM

à compter de l'année 2017

Base 151,67 heures par mois (35 h par semaine)

Euros

Coefficient	Ouvriers + ATAM
140	17764
145	17859
155	17874
170	18026
180	18108
190	18279
215	18718
225	19085
240	19800
255	20287
270	21010
285	22360
305	23479
335	25887
365	27839
395	30153

N= FA EA